

FICHE CONSEILS

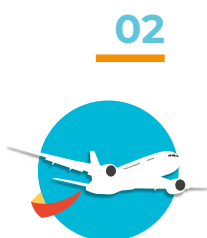
CONSEILS AUX VOYAGEURS EN PHARMACIE

Guider les clients qui partent en voyage pour que l'expérience se passe au mieux fait partie des missions du pharmacien d'officine. Interlocuteur privilégié, il est bien placé pour faire quelques rappels qui s'avère parfois nécessaires.



Faire des rappels sur les vaccins

- Il convient avant tout de rappeler à un patient qui se poserait des questions sur la vaccination que le plus important est de s'assurer que toutes les vaccinations recommandées en France dans le calendrier vaccinal sont à jour, que ce soit pour les adultes ou les enfants. Il est crucial que ce soit le cas notamment pour la vaccination contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite et la coqueluche, et aussi contre la rougeole.
- En ce qui concerne le calendrier à suivre, le pharmacien pourra rappeler la nécessité pour être immunisé que le schéma vaccinal soit terminé 10 à 15 jours avant le départ (sauf dans le cas de certaines injections de rappel). Il peut alors aiguiller vers le médecin traitant.
- Il est également utile de noter et de rappeler que certains pays requièrent de présenter à l'entrée un certificat international de vaccination dans le cadre du Règlement sanitaire international (vaccination contre la fièvre jaune ou la poliomyélite).



Prendre en charge les troubles liés aux transports

- Pour les voyages aériens, de nombreux conseils peuvent être donnés aux patients qui se présentent en officine. Ainsi, il conviendra de leur rappeler d'emporter les médicaments en cabine, en les conservant dans leur emballage d'origine avec l'ordonnance et une lettre d'un médecin.
- Le pharmacien pourra aussi rappeler la nécessité de prendre en compte le décalage horaire pour la prise de certains traitements (contraceptifs oraux, anticoagulants, insuline...), quitte à préparer un petit planning de prise avec le patient.
- Il faut aussi savoir que le transport aérien est un facteur de risque de thrombose veineuse. Le pharmacien a un rôle de prévention à jouer en rappelant la nécessité de bouger et de s'hydrater pendant le vol. Si le patient présente au moins un facteur de risque de thrombose, le port d'une contention élastique de classe 2 pourra être proposé. Il pourra être aussi utile de rappeler que la prise d'aspirine n'a pas d'effet préventif.

03



Connaître le cas particulier du paludisme

- Il est possible de développer un cas de paludisme dans certains pays, mais ceux-ci surviennent majoritairement lors du non respect des recommandations de prévention antipaludique.
- La prévention du paludisme repose sur la protection personnelle contre les piqûres de moustiques. Le pharmacien pourra conseiller le port de vêtements légers mais couvrants et certains produits anti-moustiques.
- Dans des situations de risque élevé, la chimioprophylaxie antipaludique pourra être délivrée sur ordonnance (bien rappeler aux patients qu'il est fortement déconseillé d'acheter des molécules sur place ou sur le web).

228 millions de cas de paludisme ont été recensés en 2018.

04



Préparer une trousse à pharmacie

- Le pharmacien peut aider le patient dans la composition de la trousse à pharmacie avant son voyage, à adapter en fonction du voyage et du profil du patient. Dans tous les cas, les médicaments doivent être emportés dans leur emballage pour éviter les erreurs.
- La trousse pourra notamment comporter des médicaments systémiques comme les antalgiques et antipyrétiques, les sels de réhydratation et antidiarrhéiques... mais aussi d'autres produits utiles en cas de blessures ou de brûlures : par exemple du collyre antiseptique, des pansements stériles et sutures adhésives, de l'antiseptique cutané. Une bonne protection solaire peut aussi être requise.
- Un accompagnement spécifique peut être accordé aux patients souffrant de maladies chroniques. Ceux-ci doivent voyager avec le traitement (ou matériel adapté) aux pathologies chroniques en quantité suffisante (suffisamment pour le nombre de jours, voire plus en cas de problème) avec l'ordonnance et le certificat médical.

05



Se tourner vers quelques ressources fiables

- BEH, recommandations sanitaires aux voyageurs 2019 : <https://sblbio.fr/documents/H CSP-Recommandations-sanitaires-voyageurs-2019.pdf>
- Rappel du calendrier vaccinal : <https://tinyurl.com/yxedgpg>
- Informations sur la fièvre jaune : <https://tinyurl.com/y7ee4aon>

QUIZ

01

La vaccination contre la fièvre jaune est-elle durable pour toute la vie ?

- A. OUI
- B. NON

02

Les enfants de moins de 5 ans représentent :

- A. Un quart des décès imputables au paludisme dans le monde
- B. 50 % des décès imputables au paludisme dans le monde
- C. Plus de 60 % des décès imputables au paludisme dans le monde

03

La première injection du vaccin DTP doit avoir lieu à :

- A. Un mois
- B. Deux mois
- C. Six mois

04

Tous les ans, l'OMS dénombre :

- A. 100 000 cas de fièvre jaune
- B. 200 000 cas de fièvre jaune
- C. 400 000 cas de fièvre jaune

05

Certains antipaludiques peuvent être délivrés sans ordonnance :

- A. VRAI
- B. FAUX

RÉPONSES

01. Réponse A - 02. Réponse C - 03. Réponse B
04. Réponse B - 05. Réponse B